

# Préambule

---

La société PANHARD DEVELOPPEMENT sollicite l'autorisation d'exploiter un bâtiment à usage d'activité logistique sur un terrain de 122 161 m<sup>2</sup> situé en extension de la Zone Les Haies Blanches au Coudray-Montceaux.

Le bâtiment projeté présentera une surface plancher totale de 49 632,1 m<sup>2</sup> et sera divisé en 9 cellules de stockage.

En application du Code de l'Environnement, l'établissement est soumis à autorisation au titre de la législation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement pour les rubriques 1450, 1510, 1530, 1532, 2662, 2663-1, 2663-2 et 4755.

Il est également soumis à enregistrement au titre de la rubrique 1511.

Il est enfin soumis à déclaration au titre des rubriques 2716, 2921, 2925, 4320, 4510 et 4735.

Le présent Dossier de Demande d'Autorisation d'Exploiter comprend les documents suivants :

- Un résumé non technique de l'étude d'impact et un résumé non technique de l'étude des dangers ;
- Une présentation du demandeur ;
- Une évaluation environnementale ;
- Une étude de dangers ;
- Une notice relative à l'hygiène et à la sécurité ;
- Une carte au 1/25000<sup>ème</sup> sur laquelle est indiqué l'emplacement proposé ;
- Un plan des abords de l'installation à l'échelle 1/2500<sup>ème</sup> couvrant le dixième du rayon d'affichage ;
- Un plan d'ensemble des installations à l'échelle 1/750<sup>ème</sup> dans un rayon de 35 m autour du site indiquant les dispositions projetées de l'installation ainsi que l'affectation des constructions et terrains avoisinants. Pour ce plan, la société PANHARD DEVELOPPEMENT sollicite une dérogation (article 2, section 10, 9<sup>ème</sup> alinéa du Décret n°2017-82 du 26 janvier 2017 relatif à l'autorisation environnementale). Pour faciliter sa lecture, le plan d'ensemble du bâtiment est présenté à l'échelle 1/750<sup>ème</sup> et non à l'échelle 1/200<sup>ème</sup>.